TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. SEUIL	13
1. A propos du titre	13
2. Un livre pour les avocats et pour ceux qui ne le sont pas	
3. Une bibliographie minimale	
4. Sauter des pages et des chapitres	
5. Philosophie et méthodologie	
6. Le droit et les meubles de la maison.	
CHAPITRE II. QU'EST-CE QUE C'EST LE DROIT?	17
1. Une science de problèmes	17
2. Des principes et des valeurs, et non des "concepts"	19
3. La connaissance du droit	
4. La procédure régulière, le droit soviétique et le droit naturel	22
5. Concepts et faits	23
6. Le <i>common law</i> et le droit continental européen	
7. La construction du droit dans les tribunaux internationaux	
8. Analyse comparative générale de certains tribunaux nationaux	
et internationaux	26
8.1. En général, ils n'ont pas un travail excessif	27
8.2. Les cas sont décidés promptement et au fur et à mesure	
8.3. Les erreurs sont moins fréquentes	28
8.4. La composition du tribunal est plus riche	28
8.5. L' indépendance et l'impartialité sont mieux préservées	
8.6. Il y a davantage de contrôle social	
8.7. La préparation des cas	
8.8. Chaque tribunal établit ses propres règles de procédure	31
8.9. Quelques conclusions	
CHAPITRE III. LES FAITS DU CAS: FAITS ET PREUVES	33
1. L'importance du cas	33
2. L'importance des faits	
3. La difficulté de déterminer les faits	36

4. L'analyse des preuves déjà existantes	37
4.1. Avocats	
4.2. Fonctionnaires et magistrats	
4.3. Les faits "non significatifs"	
4.4. Remarques générales	
CHAPITRE IV. D'AUTRES CONSIDÉRATIONS SUR LA PREUVE DES DROITS	51
1. Introduction	
2. Unité de preuves dans des procédures différentes	
3. La création du droit vs. l'application du droit: Vérité et preuve	56
4. Dispense de preuve	57
5. La preuve dans les pouvoirs discrétionnaires	
et les pouvoirs réglementés	58
6. L'interdiction de"venire contra factum proprium"	
7. La preuve devant le tribunal	
8. Production de la preuve par voie privée	
8.1. Témoignages	
9. La preuve obtenue illégalement	
10. La plaidoirie informelle	
11. Preuve et respect de la vie privée	
12. Moyens de preuve	
12.1. Photographies et vidéos	
12.2. Fax, télex, etc.	
12.3. Enregistrements téléphoniques	
12.3.1. Enregistrements par téléphone fixe	
12.3.2. Téléphones portables et autres enregistrements	
12.4. D'autres moyens de preuve	66
CHAPITRE V. COMMENT LIRE UN JUGEMENT	69
1. Savoir lire	69
1.1. Savoir lire: comment commencer	69
1.2. Savoir lire la fin	70
1.3. Les petits caractères illisibles	70
1.4. Les écritures cachées	
1.5. Savoir lire ce qui est évident	71
1.6. Savoir lire ce qui n'as pas été écrit	71
2. Mettre en pratique le savoir lire	72
2.1 pour lire une loi	72

2.2 pour lire un contrat: attention aux faits	72
2.3 pour lire des livres	73
3. La décision juridique	
3.1. La formation de l'hypothèse initiale	
3.2. Comment sont construits les fondements	75
3.3. L'explication de la décision	76
3.4. La politique juridique derrière la décision et son explication.	78
3.5. Pour lire un jugement	
4. La difficulté à trouver l'objet du jugement	
(ce que le juge décide, ce qu'il fait)	80
5. Ce que l'on doit chercher: ce qu'est le jugement ou ce qu'il décide	81
6. Découvrir le jugement	
6.1. Savoir lire	82
6.2. La description et le raisonnement de droit et de fait	83
7. Ce que le jugement dit "en plus" ou "en moins"	84
7.1. <i>Chocobar</i>	85
7.2. <i>Peralta</i>	87
7.3. <i>Allevato</i>	87
7.4. <i>Pereyra</i>	89
8. L'intérêt du sujet ou l'intérêt du jugement	
8.1. Dictum et holding	91
8.2. Forme vs. substance	91
9. L'excès d'information	91
9.1. Les recueils officiels de jurisprudence	93
9.2. La sélection par livres: ses limites	93
9.3. La sélection à travers les sommaires des revues	94
9.4. La sélection personnelle: ses problèmes	94
9.4.1. Se tenir informé quotidiennement	94
CHAPITRE VI. LE LANGAGE COMME MÉTHODE	97
1. Le besoin d'une méthodologie	97
2. La structure ouverte du langage commun et du langage juridique	
3. L'usage commun	
4. La structure ouverte du langage	98
5. L'usage commun et la liberté de stipulation	100
6. La définition des termes juridiques	
comme problème méthodologique	
7. Eléments dont on devra tenir compte pour stipuler des définitions	102
8. Définition et classification	103

CHAPITRE VII. LA "CERTITUDE" QUE DONNE LE POUVOIR
1. Certitude
2. Au service du pouvoir
3. La certitude selon le pouvoir du moment
4. La loi au service du pouvoir
5. L'usage émotionnel, politique et axiologique du language
6. Des "lois" qui ne sont pas des lois
CHAPITRE VIII. L'INTERNATIONALISATION CROISSANTE DU DROIT 113
1. Introduction113
2. Réalité supranationale, économique et juridique,
au début du XXIème siècle
2.1. Les droits individuels dans le droit supranational
2.2. La coordination entre la législation nationale
et internationale116
2.3. Une réglementation internationale croissante
3. Différentes sources supranationales
3.1. Les traités en général 119
3.2. Le cas particulier de la Convention américaine
des droits de l'homme
3.3. Autres conventions sur les droits de l'homme
3.4. La jurisprudence et les avis consultatifs supranationaux 121
3.5. Transactions et compromis internationaux
4. Caractéristiques générales
4.1. Le droit interne 125
4.2. Abrogation <i>ipso jure</i>
4.3. Application législative et judiciaire
4.4. Le caractère supranational 126
4.5. Pas de dénonciation unilatérale
5. La coordination entre la justice nationale et la justice supranationale. 129
5.1. La Cour interaméricaine des droits de l'homme
5.2. Les "conditions d'efficacité" des traités
5.3. L'efficacité des avis consultatifs
5.4. La suprématie sur "n'importe quelle" norme
du droit interne
5.5. Son application à travers la jurisprudence nationale
5.6. Les mesures "d'autre nature"
5.7. Le droit au jugement dans un délai raisonnable